

Séance du 13 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 13 juillet à 10 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Janine AMAR, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	7
En exercice	7
Qui ont pris part à la délibération	7
Date de la convocation	05/07/2023

Présents : Mesdames AMAR Janine, ROUSSIN Christine,
Mrs BASQUIN Lilian, BUR Frédéric, LIEVAUX Émilien, BROCHEC Frédéric
Absents : Mr MIRANDA Raphaël (procuration Emilien LIEVAUX),
Secrétaire de séance : Mr BASQUIN Lilian

Objet : REVERSEMENT DE LA DOTATION FORFAITAIRE A ORIENTATION VOIRIE 2024 A LA CCBDP	Délibération n°2024-07-03
--	---------------------------

Le Maire informe les conseillers que l'assemblée départementale a attribué pour la commune de Valouse, une dotation Forfaitaire à orientation voirie d'un montant de 12 875.00€.

Les travaux de voirie étant habituellement pris en charge par la CCBDP, cette dotation est normalement, à lui reverser.

Le montant à reverser à la CCBDP, en accord avec les techniciens voirie est, pour 2024 de 12 875.00€.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents :

APPROUVE le reversement d'un montant de 12 875.00€ à la CCBDP

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme,

POUR :	7
CONTRE :	0
ABSTENTION :	0

Le Maire de Valouse,
Janine AMAR

